

les infos du fret

Et c'est reparti !

Nouvelle mandature DP, nouvelle année, mais pour la direction, pas de bonnes résolutions pour cette année 2016 mais un accompagnement funeste des désidératas du Medef. Casser les acquis sociaux, casser le droit syndical et le droit du travail, tels sont les objectifs relayés cyniquement par le président de la DP3. Pas de discussions, pas de débats et aucune prise en compte des revendications et des demandes des agents lors de la séance... Ca devient insupportable !

Effectifs ADC et GM, pour la direction tout va bien

Avec 53 ADC, nous sommes, d'après la direction, à l'ACR (*adéquation charges ressources*). Mais les délégués SUD-Rail et les agents ne sont pas dupes, pour la direction, ACR veut dire situation optimisée. Et pour les agents, cela veut dire tension sur les congés, blocage du parcours pro et des mutations, temps partiel... Et cela rend la tâche de notre programmeur parfois souvent compliqué !!!

Et malheureusement, malgré les promesses, toujours pas d'école TB à l'horizon ! Sur l'année 2015, à Sibelin, nous avons eu 88 CA refusésmine de rien.....

SUD-Rail revendique dès à présent que soit engagé une école TA sur TB Fret pour débloquer la situation de Sibelin, permettre un déblocage des montées en roulement, une meilleure couverture des congés, sans compter un réel appel d'air (*et on en a besoin*) au niveau des notations

Coté siège, ce n'est pas mieux. L'année 2016 ne s'annonce pas sous les meilleurs hospices pour les agents de la qualification maîtrise... « *Revoir les process de production* », « *optimiser les procédures* », « *simplifier* » on sait bien ce que cela veut dire !

Après une année 2015 catastrophique en termes d'emplois maîtrise au siège, après l'annonce au niveau national de 495 suppressions d'emplois à Fret pour 2016, la direction va sans aucun doute remettre le couvert. **Pour SUD-Rail, les économies doivent se faire ailleurs que sur l'emploi maîtrise du siège... il suffit de monter dans les étages !**



SUD-Rail rétabli les sud et les agents du triage dans leurs droits

Depuis plusieurs mois, SUD-Rail tente, auprès de la direction locale, de faire annuler la note discriminatoire concernant l'accès aux formations conduite. En effet, en contradiction complète avec les textes réglementaires nationaux, nos penseurs locaux « obligeaient » ces agents à devenir préalablement CRLO+ avant de pouvoir postuler. Audience, DCi ... rien ne leur a fait entendre raison et il aura fallu monter au national pour faire rétablir les agents dans leurs droits à pouvoir bénéficier d'un parcours professionnel !

Les primes tractions ...

Ci-dessous le tableau de l'évolution des primes par roulement concernant l'unité, comme vous le constaterez, l'évolution est plutôt positive et c'est le résultat de l'action menée par SUD-Rail à tous les niveaux sur la charge de travail de Sibelin.

En cas de questions sur vos primes, si vous avez eu des erreurs sur vos fiche de paie, état 31 et état 32 , état 113 n'hésitez pas, prenez contact avec vos délégués SUD-Rail.

ANNEXE 12

PRIME DE TRACTION BASSIN SIBELIN

ROULEMENTS		3 Plus Fortes		Moyenne du Rit TB	3 Plus Faibles		ROULEMENTS		3 Plus Fortes		Moyenne du Rit TB	3 Plus Faibles			
MOIS DE JANVIER 2015															
122S	1028	1024	976	805	383	490	531	122S	1187	1183	1170	984	562	609	818
123S	976	973	915	889	722	836	893	123S	1282	1078	1037	1000	756	856	969
172S	915	908	874	808	616	740	750	172S	1137	1049	1022	966	824	888	895
MOIS DE FEVRIER 2015															
122S	977	942	940	789	430	490	498	122S	1067	1055	1022	845	266	379	412
123S	881	860	837	725	405	588	716	123S	1042	1040	977	954	816	914	924
172S	891	867	855	787	635	699	706	172S	1041	1010	957	891	653	817	849
MOIS DE MARS 2015															
122S	1073	1067	1023	853	234	434	530	122S	1172	1085	1075	938	436	682	744
123S	1032	950	929	898	772	823	865	123S	1106	1069	919	867	619	701	765
172S	988	982	964	873	738	754	786	172S	1059	989	988	910	724	811	813
MOIS D'AVRIL 2015															
122S	1122	1096	1083	843	208	423	656	122S	1144	1075	1068	937	432	692	720
123S	1209	984	933	927	723	871	875	123S	1038	1020	1017	971	762	954	978
172S	988	984	979	878	545	777	821	172S	1010	991	986	891	792	799	818
MOIS DE MAI 2015															
122S	1065	1041	996	836	387	549	599								
123S	954	920	848	835	726	768	792								
172S	1036	921	876	826	719	7215	733								
MOIS DE JUIN 2015															
122S	1149	1117	1064	897	379	563	692								
123S	970	919	866	860	727	821	856								
172S	972	960	957	872	731	752	799								

SIRIUS NG devait permettre une meilleure gestion des remontées, des signalements, des dérogations...

1/4

Il n'en est rien !

La numérisation de nos bulletins de services devaient permettre un meilleur suivi et de meilleurs retours sur les commentaires et les dérogations des journées de service, il n'en est rien.

SUD-Rail appelle les ADC à annoter systématiquement le cahier de dérogation (sur le comptoir au 1er étage) lorsqu'une JS vient à dépasser les prescriptions réglementaires du RH0077, dans cette période où la direction veut casser le RH, ne pas le faire, c'est déjà capituler !

ADC, soyez vigilant sur les temps forfaitaires des journées F ou en 9, bien trop souvent, ceux-ci sont ignorés par la conception et cela entraîne des journées non-conformes.

Pour réaliser cette vérification, vous pouvez consulter sous syspre les FR 023, 024 ou 25 qui vous indiqueront les temps réglementaires.

Le patron se fout de nos problèmes de conditions de travail et c'est bien notre participation à tous au travail collectif des DP et du CHSCT qui permettra de revendiquer nos droits et de trouver des solutions pour améliorer nos conditions de travail. ADC, annotez systématiquement vos BS et transmettez les systématiquement au CHSCT ou au DP, c'est le premier pas pour que les délégués puissent faire leur travail.

Du côté du siège des Unités Lignes

⇒ Interrogé par SUD-Rail sur le remplacement des 2 postes manquant sur le roulement 2X8 d'aide permanent au siège (taxi, couchage...) tenu actuellement par un seul agent, la direction (sans s'affoler) annonce que : « c'est en cours ».

L'anticipation au niveau des recrutements ne semble pas être la première qualité de nos dirigeants, en attendant, l'ensemble de la charge de travail est reportée sur l'unique titulaire du poste et vient surcharger encore un peu plus celle des autres permanents... A croire que les EME/EIM sont vides ! ADC, prenez patience car vos demandes ne sont pas la priorité du patron !

⇒ Les permanents sont indispensables... tellement indispensables que quand ils s'absentent, même l'astreinte ne se déplace pas pour les remplacer comme ce fut le cas pour RM le 25/10 de matinée et de soirée.

Donc pendant que l'astreinte refuse de se déplacer, c'est le permanent PRR qui a du faire face... pourtant c'est bien le cadre d'astreinte qui a touché la prime ! Cherchez l'erreur.

Pour SUD-Rail, ces situations sont anormales et nous revendiquons que le cadre d'astreinte se déplace systématiquement pour trouver une solution ou pour tenir le poste... S'il ne fait pas, il doit restituer sa prime d'astreinte !

⇒ Toujours du côté du siège, nous avons dénoncé la dérive managériale constituant à faire tenir systématiquement des postes en roulement (faute d'effectif) aux agents de réserves.

Comme pour les aides-permanents, la direction annonce que le poste est en cours de recrutement. Vu le nombre de chômeurs ou de cheminots sans emploi, on pense plutôt que l'objectif, c'est de faire des économies sur la masse salariale.

⇒ Forcément, ce sous-effectif organisé au niveau du siège amène des problèmes dans l'attribution des congés et malheureusement, nos conditions de travail ou nos congés ne sont pas la 1ère priorité de nos chefs !

Des congés ont été refusés pendant les fêtes alors que des postes étaient figés... Cherchez l'erreur ! Lors des DP, interrogé sur ce point, la direction a répondu que c'était faux. SUD-Rail invite les agents concernés à se faire connaître auprès de la direction, il semblerait qu'elle les aient oublié !

⇒ Selon les chiffres officiels fournis en DP, au siège des UL, il y a eu 27 congés refusés en novembre et 64 refus en décembre... 1ère remarque, le mois de novembre étant une période référencée « période de moindre besoin », SUD-Rail s'interroge sur le calcul d'effectif effectué par la direction pour assurer la charge de travail.

Pour la direction, l'important n'est pas les congés refusés mais ceux accordés... quelle désinvolture, quel manque de respect pour des agents qui, au quotidien, doivent déjà faire face à la gestion truquée, au manque d'anticipation dans les recrutements et l'utilisation abusive des réserves !

SUD-Rail ne pourra pas accepter une telle désinvolture dans la gestion humaine du siège !

Il va falloir que ça change !

FLASH

Bientôt la période des notations, SUD-Rail à vos côtés !

Vous renseigner, défendre vos droits, faire aboutir vos réclamations ! Voilà le rôle de vos délégués SUD-Rail lors des commissions de notations. N'hésitez pas à les contacter.

Groupe 133 (ADC) : F Ayari , JP Journoud, E.Gibert

Groupe 241 (qualif D) : L.Guillaume

Groupe 242 (qualif E) : C.Clapissou, S.Brossard





***je souhaite dire aux
cheminots qu'ils sont trop
nombreux, trop payés,
qu'ils ont trop de repos et
de congés payés !***

***Mais ne vous faites pas de
souci, en 2016,
je m'attaquerai à leur
statut et à leur
réglementation du travail !***

Il n'aura pas fallu attendre longtemps !

Finis les discours rassurants et apaisants d'avant les élections professionnelles. A peine le résultat entériné, le président Pepy (ré)attaque les cheminots. Avec en main, un rapport commandité par les patrons, remis à l'UTP fin 2014 (mais resté secret jusqu'à présent, devinez pourquoi ?...). Il stigmatise la réglementation du travail en vigueur à la SNCF, dit qu'il faut mettre fin aux 35 heures en agitant le chiffon rouge de la concurrence. Pire, il laisse croire à l'opinion publique et aux médias que chaque cheminot dispose de 38 congés et de 22 RTT, nous livrant ainsi tous à la vindicte populaire ! C'est honteux !

La fédération SUD-Rail exige de M. Pepy qu'un démenti soit fait par ses soins, aux heures de grandes écoutes ! Faute de quoi, c'est bien sa démission qu'il devra remettre !

Face à ces attaques, les cheminots doivent se préparer à faire front !

Pour nos patrons, il est clair que la convention collective et les accords d'entreprise qui vont en découler doivent leur permettre de gagner près de 30% de productivité supplémentaire. A ceux qui pensaient encore que nos dirigeants visaient un cadre social de haut niveau, ils en sont pour leurs frais !

Face à de tels propos, face à cette détermination managériale de « casser du cheminot », il est temps de réagir, de s'organiser. Dès la rentrée, la fédération SUD-Rail appellera l'ensemble des autres organisations syndicales pour, unitairement, envisager une réponse forte à ce que nous considérons comme une véritable insulte à l'ensemble des salariés de la SNCF !

Résister, s'organiser, gagner ... ensemble !

Le syndicat, c'est l'outil des salarié-e-s qui veulent lutter contre les injustices, défendre leurs droits, se faire respecter, contribuer à construire un autre monde du travail...

Je souhaite rejoindre le syndicat SUD-Rail



Nom, Prénom

UE, UT

Adresse postale

.....

Tél. personnel.....E-mail

Signature.....

A retourner à un de vos délégués SUD-Rail